

Les Echos de Rome

Comité sur la sécurité alimentaire mondiale, 5-11 octobre 2013

n°1 - 7 octobre 2013

Les ONG françaises parties-prenantes de la gouvernance mondiale de la sécurité alimentaire

Action contre la Faim, le CCFD-Terre Solidaire, Oxfam et Peuples Solidaires – ActionAid France, membres de la Commission Agriculture et Alimentation de Coordination SUD (C2A) sont à Rome du 5 au 11 octobre 2013 pour participer à la 40ème session plénière du Comité de la Sécurité Alimentaire (CSA) et à la réunion annuelle du Mécanisme de la Société Civile (MSC).

Le CSA, plateforme centrale et inclusive de gouvernance sur la sécurité alimentaire

Créé en 1974 et amplement réformé en 2009, suite à la crise alimentaire de 2007-2008, le CSA est la plateforme centrale de gouvernance sur les questions de sécurité alimentaire et de nutrition au niveau international. C'est l'instance des Nations Unies « pour la définition des politiques et le forum global de prise de décision pour les questions traitant de la sécurité alimentaire, de l'agriculture et de la nutrition ¹ ». Le CSA a fait aujourd'hui ses preuves en proposant un espace de gouvernance inclusif et participatif, réunissant toutes les parties prenantes concernées par la sécurité alimentaire et la nutrition : Etats, agences onusiennes, société civile, recherche, institutions financières, secteur privé... Pour les organisations membres de la C2A il est clair que le CSA doit rester le forum central des discussions au niveau international et nous regrettons et dénonçons le morcellement des espaces de discussion, des plans et des initiatives, (notamment les initiatives du G8 comme la Nouvelle Alliance) sans coordination ni liens très clairs, contribuant à un manque de lisibilité des actions et de leurs portées.

Cette année, le CSA se prononcera sur la question des agrocarburants et sur celle de l'investissement dans l'agriculture des petits exploitants, ces deux sujets ayant chacun fait l'objet d'un rapport du HLPE (acronyme anglais de High Level Panel of experts, le Groupe d'Experts de Haut-Niveau). Sur la base de ces rapports, rédigés par « l'interface science-politique du CSA ² », seront organisées deux tables-rondes à l'issue desquelles des recommandations seront discutées et endossées par les gouvernements.

Les investissements dans la petite agriculture

Le rapport du HLPE intitulé « Paysans et entrepreneurs : investir dans l'agriculture des petits exploitants pour la sécurité alimentaire » reconnaît le rôle clé de la petite agriculture pour le développement et la sécurité alimentaire, et met en lumière l'ensemble des contraintes rencontrées par les petits producteurs, hommes et femmes, qui sont les premiers acteurs de la sécurité alimentaire, tant en nombre qu'en volume de denrée alimentaire produite ³. Face aux nombreux obstacles à l'investissement dans la petite agriculture (pauvreté, risques liés aux marchés, incertitudes juridiques...), le HLPE précise les différents types d'investissements souhaitables et nécessaires et propose des stratégies pour favoriser l'investissement dans l'agriculture familiale.



Ouverture du CSA à Rome le 5 octobre 2013 - © Tous droits réservés FAO News

1 Le Comité pour la Sécurité Alimentaire Mondiale (CSA), un guide pour la société civile, IFSN, mars 2012.

2 M. S. Swaminathan, président du Comité directeur du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition.

3 Position GISA sur le rapport du HLPE « Paysans et entrepreneurs : investir dans l'agriculture des petits exploitants pour la sécurité alimentaire ».

Pour les organisations de la C2A, il est capital que les organisations paysannes participent pleinement à la définition et à la mise en œuvre des politiques d'investissement en prenant part aux instances de gouvernance concernées afin de, comme le recommande le HLPE, « donner davantage de résonance à la voix collective des petits exploitants ». Par ailleurs, il convient de renforcer les investissements publics et d'encadrer strictement les investissements privés vis-à-vis des droits humains. Enfin, à l'instar du HLPE, la C2A considère qu'il faut œuvrer pour l'intégration dans le droit national et donc pour l'application des Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale.

« Ce que nous voyons, avec le Comité de la Sécurité Alimentaire (CSA), c'est l'émergence d'une nouvelle forme de gouvernance mondiale dans laquelle la société civile devient co-auteur dans la définition du droit international aux côtés des gouvernements et des institutions internationales ».

O. De Schutter, rapporteur spécial des NU sur le droit à l'alimentation.

Agrocarburants et sécurité alimentaire

La seconde table-ronde portera sur le rapport du HLPE intitulé « Agrocarburants et sécurité alimentaire », dont l'objectif est d'étudier les impacts (positifs et négatifs) de la production d'agrocarburants sur les quatre dimensions de la sécurité alimentaire : disponibilité, accès, nutrition et stabilité.

Suite aux crises pétrolières des années 70, la production d'agrocarburants s'est développée à la faveur de politiques publiques incitatives, pour finalement atteindre 100 milliards de litres par an en 2011. Pour les organisations de la C2A, la production d'agrocarburants de première génération menace la sécurité alimentaire mondiale en raison de leurs impacts négatifs sur les droits à l'alimentation et à la terre des populations du Sud. La C2A dénonce le rôle central des agrocarburants dans le processus d'accaparement des terres au niveau mondial. Il est donc crucial, comme propose le HLPE, de prendre les mesures nécessaires pour mettre en œuvre les Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers (DV) et de veiller au respect des principes pour des investissements agricoles responsables, en cours d'élaboration.

Par ailleurs, la C2A dénonce l'impact négatif des agrocarburants industriels sur la hausse et la volatilité des prix alimentaires et salue donc la conclusion du HLPE selon laquelle « l'apparition d'une demande rigide d'agrocarburants influe incontestablement sur le prix des produits alimentaires ».

Tout comme le HLPE qui reconnaît que « la sécurité alimentaire et le droit à l'alimentation doivent être des considérations prioritaires lors de la conception de toute politique relative aux agrocarburants », nos organisations considèrent que le droit à l'alimentation, et la souveraineté alimentaire des populations concernées doivent être au cœur de ces réflexions.

Un ordre du jour chargé

Enfin, d'autres sujets importants sont fixés à l'agenda de la 40ème session plénière du CSA. Ainsi, le CSA se penchera sur le processus de consultation visant à l'élaboration de principes pour un investissement agricole responsable (rai), devant être adoptés lors de la prochaine session du CSA en octobre 2014. Par ailleurs, une deuxième version, mise à jour, du « Cadre Stratégique mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition »⁴ sera approuvée et il est également prévu une session de débat autour d'un processus de consultation devant aboutir à un « programme d'action pour lutter contre l'insécurité alimentaire durant les crises prolongées ».

Une discussion est également prévue sur les liens entre le CSA et d'autres initiatives globales, régionales ou nationales, au cours de laquelle sera notamment débattue la « Nouvelle Alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition » une initiative du G8 visant à promouvoir l'investissement privé international dans le secteur agro-alimentaire de 10 pays africains. Cette initiative a été fortement [critiquée par nos organisations](#) depuis son lancement. A cette occasion, le représentant de la société civile sera Mamadou Cissokho, président d'honneur du ROPPA, la plate-forme des organisations paysannes ouest-africaines.

Un groupe de travail particulièrement crucial pour l'avenir de la gouvernance mondiale de la sécurité alimentaire porte sur le « suivi » des décisions prises au sein du CSA. En effet, si le CSA est une instance centrale et unique, l'application des décisions adoptées relève d'une grande diversité d'acteurs (Etats, organisations régionales et internationales, secteur privé, société civile, etc.). Seule la mise en œuvre effective des décisions du CSA, sur le terrain, notamment dans les pays les plus touchés par la faim et la malnutrition, permettra de démontrer son efficacité et d'aboutir à des changements durables.

Il est fondamental que les organisations de la société civile, et en premier lieu les organisations paysannes, fassent entendre leur voix dans cette instance centrale pour les questions de sécurité alimentaire et de nutrition.

⁴ Voir [Echos de Rome 2012](#).

Dans le cadre de sa mission d'appui au plaidoyer collectif de ses membres, Coordination SUD a mis en place des commissions de travail. Ainsi, la **Commission Agriculture et Alimentation (C2A)** regroupe les ONG de solidarité internationale qui agissent pour la réalisation du droit à l'alimentation et un soutien renforcé à l'agriculture familiale dans les politiques ayant un impact sur la sécurité alimentaire mondiale : 4D, ACF, aGter, Artisans du Monde, AVSF, Cari, CCFD-Terre Solidaire, CFSI, CIDR, Crid, Gret, Iram, Interaide, Oxfam France, Peuples Solidaires en association avec ActionAid, Réseau Foi et Justice Europe, Secours Catholique, Secours Islamique, Union nationale des Maisons Familiales Rurales, et un invité : Inter-réseaux.

L'objectif de la commission consiste à coordonner les travaux réalisés par ses participants, et faciliter la concertation entre ses membres dans leur travail de plaidoyer auprès des acteurs sociaux et des décideurs politiques internationaux. Les membres de la Commission s'accordent sur les représentations assurées au nom de Coordination SUD en un ensemble de lieux (Concord au niveau européen, FAO, OMC, CNUCED), et y échangent des informations sur les enjeux internationaux en cours. La commission est mandatée par Coordination SUD pour formuler les positions que prend le collectif lors des principaux rendez-vous institutionnels traitant de l'agriculture et de l'alimentation.

Cette note a été rédigée par : Cécile Leuba et Katia Roux (Peuples Solidaires/ActionAid), Etienne Du Vachat (Action contre la Faim) et Maureen Jorand (CCFD-Terre Solidaire).

